

COMMUNE DE MONTAGNAC-MONTPEZAT
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 FEVRIER 2024
Liste des délibérations

L'an deux mil vingt-quatre, Le vingt-six février à quatorze heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur François GRECO - Maire.

Présents : M. François GRECO, Mme Martine GRECO, M. Francis GRAO, M. Jean-Claude TORMO, Mme France LAJOIE,

Absents excusés ayant donné procuration : M. Denis MALOSSANE (pouvoir donné à M. François GRECO)

Absents : M. Philippe NOWAK, M. Eric DUPUIS

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude TORMO

A quatorze heures et trente minutes Monsieur François GRECO déclare que la séance est ouverte.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Monsieur Jean-Claude TORMO.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour.

Délibération N° 2024-01 : Décision modificative N°1 – Budget 2023

Délibération N°2024-02 : Remboursement au réel des frais de repas exposés dans le cadre d'un déplacement pour les besoins du service

Délibération N° 2024-03 : Mise en place d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour les agents publics de la fonction publique territoriale

Fin de séance à 14h50

Le secrétaire de séance,
Jean-Claude TORMO



Le Maire,
François GRECO

